



Avenant N°1
230123
Lot 2

**Travaux d'aménagement de la
piste cyclable le long de l'avenue
du Pré Renaud entre les
carrefours des Belledonnes et
Berlioz à La Ravoire**

Version du 22.04.2023

GRAND CHAMBERY

DIRECTION INGENIERIE BATIMENTS INFRASTRUCTURES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 23 96 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président en charge des infrastructures et des voiries d'agglomération, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

L'entreprise **AXIMUM**, titulaire du lot n°2 « éclairage public / signalisation lumineuse tricolore » du marché de travaux d'aménagement de la piste cyclable le long de l'avenue du Pré Renaud entre les carrefours des Belledonnes et Berlioz sur la commune de La Ravoire, représenté par Monsieur Julien BUROCHAIN, dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

I - Présentation de l'opération

Le marché de travaux consiste à aménager une piste cyclable le long de l'avenue du Pré Renaud entre les carrefours des Belledonnes et Berlioz sur la commune de La Ravoire.

L'aménagement prévoit la modification des carrefours pour sécuriser la traversée des cycles et des piétons en reliant les itinéraires cyclables existants côté rue Duguesclin et avenue Pré Renaud.

Au niveau du carrefour des Belledonnes, une voie pour les mouvements de tourne à droite en direction de l'avenue du Pré Renaud est créer pour faciliter la circulation sur la RD5.

Enfin, des espaces verts sont également aménagés, ainsi que la rénovation de l'éclairage public de l'avenue du Pré Renaud, pour embellir l'entrée de ville.

Le chantier est décomposé en deux lots :

- Lot n°1 : Voirie réseaux divers / espaces verts / revêtements ;
- Lot n°2 : Eclairage public / Signalisation lumineuse tricolore.

Le présent avenant concerne uniquement le lot n° 2 : Eclairage public / Signalisation lumineuse tricolore.

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant au lot n° 2 a pour objet de notifier les modifications intervenues en cours de travaux, de définir les prix nouveaux et de modifier l'article 9.7.2 du CCAP.

• Modifications des travaux :

Au cours du chantier et suite aux sondages réalisés sur site, nous avons été contraints de reprendre des portées de câbles plus importantes et d'augmenter leurs sections pour le bon fonctionnement du réseau.

De plus, des reprises complémentaires tels que les massifs et autres boites de jonctions étaient nécessaires.

Ces adaptations techniques ainsi que des prestations complémentaires ont donc été demandées à l'entreprise par le maitre d'ouvrage sur le périmètre de l'aménagement, notamment :

- La fourniture et pose de câble d'éclairage public type RO2V à quatre conducteurs de 10 mm² en remplacement de celui prévu au marché : coût = 6 506.50 €
- La confection de massif d'ancrage pour les mâts d'éclairage public : Coût = 1 980.00 € HT

- L'ajout d'un ensemble mât 8m et lanterne 1 337.97 € HT.
- La dépose et l'évacuation d'une portée de câble aérienne à l'aide d'un camion nacelle : Coût = 810.00 € HT

Certaines quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la baisse au cours du chantier. Les modifications des travaux représentent un montant de – 6 392.79 € HT.

• **Définition de prix nouveaux :**

Ces prix nouveaux sont détaillés comme suit :

N° PRIX	Intitulé	Unité	Prix unitaire € H.T.
PN 1	Reprise de câblage des départs de lignes puissance d'un contrôleur en phase travaux	F	421.34 €
PN 2	Dépose / Reprise de câbles pour la suppression de regards en phase travaux	F	632.00 €
PN 3	Dépose et évacuation d'une portée de câble aérienne à l'aide d'un camion nacelle	F	810.00 €
PN 4	Câble d'éclairage public type RO2V à quatre conducteurs de 10 mm ²	ML	8.45 €
PN 5	Confection d'un massif d'ancrage pour mât hauteur 8m maximum	U	495.00 €
PN 6	Confection d'une boîte de jonction provisoire.	U	79.00 €
PN 7	Fourniture et pose d'un radar Capsys type RFSV	U	1310.00 €

Les prestations nouvelles représentent un coût supplémentaire de 11 975,84 € HT.

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché 230123 est donc :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	49 683.08 €	9 936.62 €	59 619.70 €
Modifications des quantités	- 6 392.79 €	- 1 278.56 €	- 7 671.35 €
Prix nouveaux	11 975.84 €	2 395.17 €	14 371.01 €
Avenant n°1	5 583.05 €	1 116.61 €	6 699.66 €
Marché après avenant n°1	55 266.13 €	11 053.23 €	66 319.36 €

Le montant de l'avenant 1 au marché de travaux s'élève à **5 583.05 €HT** correspondant à une augmentation de 11.24 % du montant initial.

IV – Délai du marché

Les prestations complémentaires réalisées en cours de travaux nécessitent l'augmentation du délai d'exécution des travaux de quatre semaines.

Le nouveau délai d'exécution est donc de 3,5 mois.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président en charge de l'Ingénierie Bâtiments
et Infrastructures

Pour l'**entreprise AXIMUM**,

Le Chef d'agence